

VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE (VAE) AIDE À LA FACTURATION

Les 3 étapes de la VAE :

- La recevabilité
- L'accompagnement
- L'examen

sont prises en charge forfaitairement par Transitions Pro à hauteur de 2 000 €

Accord Commission



RETOUR DE LA
NOTIFICATION DE DÉCISION
SIGNÉE PAR LE
BÉNÉFICIAIRE VIA SON
ESPACE PERSONNEL

Recevabilité



FACTURE D'ACOMPTE
+ FICHE DE RECEVABILITÉ

10% DU
FORFAIT ACCORDÉ

Accompagnement



NI DURÉE MINI OU MAXI
PAS DE CONDITIONS OU
MODALITÉS D'EXÉCUTION

Examen



FACTURE DE SOLDE
+ INSCRIPTION À
L'EXAMEN

90% DU
FORFAIT ACCORDÉ



En cas d'abandon par le bénéficiaire en cours de VAE, un règlement pourra être effectué à hauteur de 70 % du devis, dans la limite de 1 400 € ;
sous réserve de la réalisation effective de 12 H d'accompagnement minimum.

Les coûts concernant le jury sont à prévoir et à gérer par l'organisme accompagnateur.